



fondation mamco

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2008-2011

entre

la République et canton de Genève

ci-après l'Etat de Genève

la Ville de Genève

ci-après la Ville

**la Fondation de droit privé du Musée d'art moderne et
contemporain**

ci-après la Fondation Mamco

**et la Fondation de droit public du Musée d'art moderne et
contemporain**

ci-après la Fondamco

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	3
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de la Fondamco et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques et de la Fondation Mamco	3
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.3.1. Réalisation des engagements de la Fondamco	5
2.3.2. Analyse financière	6
2.3.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques et de la Fondation Mamco	9
2.4. Réalisation des objectifs de la Fondamco	11
2.4.1. Développement d'une institution culturelle citoyenne fédératrice	11
2.4.2. Développement d'un musée créatif	13
2.4.3. Développement d'une collection patrimoniale et d'une production éditoriale durable	14
2.4.4. Développement d'outils didactiques et pédagogiques facilitant l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain.	15
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	16
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	17
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES	20

1. Introduction

Le 9 juin 2008, l'Etat de Genève, la Ville de Genève, la Fondation Mamco et la Fondamco ont signé une convention de subventionnement pour les années 2008 à 2011. Cette convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2011. Toutefois, conformément à son article 22, l'évaluation a été réalisée avant la fin de la durée de validité de la convention, afin qu'elle puisse servir de référence pour l'élaboration de la convention 2012-2015. La présente évaluation porte donc sur les années 2008 à 2010 et sur les éléments déjà connus de 2011 (budget et programme des expositions). Elle porte également sur des éléments de 2007 qui n'avaient pas pu être évalués lors de l'évaluation de la précédente convention réalisée en avril 2007.

Ce rapport d'évaluation a été rédigé conjointement par les représentantes et les représentants du Département de la culture et du sport de la Ville de Genève, du Service cantonal de la culture de la République et Canton de Genève, de la Fondation Mamco et de la Fondamco. Ces personnes se sont réunies à deux reprises début 2011 pour discuter du contenu du rapport. Des réunions internes et des échanges d'e-mail ont complété ces rencontres.

Les chapitres ci-dessous sont présentés dans l'ordre dans lequel ils apparaissent à l'annexe 4 de la convention de subventionnement.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville, l'Etat de Genève et le projet artistique de la Fondamco, les charges financières liées à la gestion de la Fondamco, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la Fondamco. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs énoncés dans la convention : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel de la Fondamco et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques et de la Fondation Mamco

La convention confirme que le projet artistique et culturel de la Fondamco correspond au cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques et de la Fondation Mamco, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (art. 3 et 5). Atteint

Par sa programmation artistique et culturelle, la Fondamco a parfaitement rempli les quatre missions définies dans la convention, qui portaient à la fois sur le rayonnement international de l'institution, la réalisation d'expositions et de manifestations mettant en valeur l'art d'aujourd'hui, le développement de sa collection et l'accueil de publics toujours plus nombreux et diversifiés.

Il est à relever que les chiffres de fréquentation sont en hausse, ce qui est dû à la qualité des

œuvres et artistes exposés tout comme aux mesures de médiations nouvelles proposées par le musée. Ainsi, le bureau des transmissions a fortement diversifié pendant les années de la convention ses propositions d'accueil des publics (mini-rendez-vous, petit-rendez-vous, guides volants, rendez-vous avec..., visites commentées en anglais) rendant de plus en plus nombreux les adeptes des lieux.

Concernant sa politique de publication, la Fondamco a pu engager une personne et développer cet axe à la fois de recherche et d'études, tout en diffusant largement le travail des artistes.

La Fondamco a poursuivi son travail autour des expositions, dont la plus fréquentée fût celle de Sylvie Fleury en 2008, *Paillettes et Dépendances ou la fascination du néant*, qui a conquis près de 26'000 personnes. Cette exposition rétrospective était présentée dans la quasi-totalité des espaces du Mamco. Cette forme monographique existait antérieurement dans la programmation du musée mais à plus petite échelle : Claudio Parmiggiani en 1995, Martin Kippenberger en 1997, Steven Parrino en 2006. C'est toutefois avec la rétrospective de John M Armleder, *Amor vacui, horror vacui*, en 2006 et celle de Sylvie Fleury en 2008 que ce type d'expositions a été plus largement développé. La dimension de ces présentations occupant presque tout le musée, initiée par l'exposition de John Armleder en 2007, explique le nombre total d'expositions moins élevé ces années-là.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention (art. 20).

Atteint

Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention.

Les échanges d'informations sont agréables, professionnels et constants.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

Les liens de la Fondamco avec les fonds d'art contemporain de la Ville et du Canton (commissions) comme la collaboration autour de projets (interventions artistiques sur la ligne du TCOB, Néons, production vidéo) sont importants en matière de coordination de projets, à la fois en terme de politique culturelle et dans une perspective de développement d'accès pour tous à l'art contemporain.

Par ailleurs, le partenariat réunissant les privés et les collectivités publiques au sein d'une même fondation est à relever. Après une période durant laquelle le rythme des séances a été très espacé, depuis 2010 le bureau se réunit à nouveau trois fois par an et le conseil de fondation deux fois par an. Ainsi, les échanges réguliers au sein du conseil de fondation permettent à tout un chacun de connaître les projets artistiques et de suivre régulièrement la gestion et les aspects financiers. Ce partenariat est très apprécié par tous.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 mars, la Fondamco fournit à la Ville, à l'Etat de Genève et à la Fondation Mamco :

- ses états financiers établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC ;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée ;
- son budget quadriennal actualisé.

Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et à l'Etat de Genève au plus tard le 30 avril.

(art. 8 et 18)

Partiellement atteint

Les tableaux de bord et le budget quadriennal actualisé n'ont pas été transmis. En revanche, les états financiers et les rapports d'activités sont arrivés dans les temps.

Le 31 octobre 2010 au plus tard, la Fondamco fournira à l'Etat et à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2012-2015) (art. 7).

Partiellement atteint

La Fondamco a remis son plan financier en 2011.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués, d'une part, les engagements mesurables de la Fondamco et des subventionneurs et, d'autre part, le respect du plan financier élaboré pour la période de la convention avec l'analyse des écarts. Les engagements de la Fondamco en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de la Fondamco

La Fondamco s'engage à être la bénéficiaire directe de l'aide financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

Atteint

Conformément à l'article 8 de la LIAF (D1 11), la Fondamco s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel elle peut prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et de l'Etat de Genève (art. 6).

Selon le tableau de bord (annexe 1), les contributions de la Fondation Mamco ainsi que les recettes propres de la Fondamco représentent environ la moitié des produits.

Toute publication, campagne d'information ou de communication lancée par la bénéficiaire auprès du public ou des médias en relation avec les prestations définies à l'article 5 doit comporter la mention : "la Fondamco gère le Mamco et réunit la Fondation Mamco, le Ville et l'Etat de Genève" sur tous les documents promotionnels (art. 9).

Atteint

La mention est reprise sur tous les supports qui ont été examinés.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

Les lois, règlements, etc. sont appliqués. Les salaires correspondent à une grille définie par le Conseil de fondation. Tous les collaborateurs ont un cahier des charges. Il existe un statut du personnel donnant clairement le cadre de travail au sein de la Fondamco.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

La Fondamco a mis en place un système de contrôle interne qui a été validé en 2010.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement. Atteint

Respecter les principes du développement durable.
(art. 13)

La Fondamco ne recourt pas à l'affichage sauvage.

De la documentation sur l'écologie au travail est affichée dans les bureaux. Des bacs de recyclage pour le papier sont à disposition. Le papier acheté par la Fondamco est écologique. Un recyclage général est organisé : carton, verre, piles, etc.

2.3.2 Analyse financière

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par les collectivités publiques à la Fondamco et doit figurer dans ses comptes (art. 16). Atteint

La valeur des subventions en nature figure dans les comptes de la Fondamco.

A l'échéance de la convention, la Fondamco conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques et à la Fondation Mamco. La Fondamco assume également ses éventuelles pertes reportées (art. 19). A évaluer lors de la remise des comptes 2011

Cet élément ne pourra être évalué qu'à la remise des comptes 2011, soit au printemps 2012.

Analyse des comptes et explication des écarts avec le plan financier

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure à l'annexe 2. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

CHARGES

Salaires accueil et maintenance

En 2007, l'écart est dû à l'augmentation du nombre de gardiens, rendue nécessaire par un public toujours plus nombreux le week-end et pendant les nocturnes une fois par mois.

En 2008, l'écart est dû à l'augmentation du nombre d'heures des vacataires pour le montage des expositions, notamment pour l'exposition de Sylvie Fleury qui a occupé l'ensemble des espaces du musée.

Rappelons que la ligne « salaires accueil et maintenance » est toujours très variable et les budgets difficiles à évaluer. En effet, le nombre de gardiens ainsi que celui des vacataires pour le montage des expositions dépend du type d'exposition (beaucoup d'œuvres à réaliser sur place ou œuvres déjà existantes).

Salaires administration, conservation et médiation

En 2007, l'écart est dû à la création de postes de guides volants dès le mois de mars pour les dimanches.

En 2008, un poste de conservateur adjoint responsable des éditions et de la recherche a été créé. Ce poste était prévu dans le budget actualisé.

Les heures des guides volants ont augmenté en 2008, puisqu'ils sont désormais à la disposition du public durant les samedis et les nocturnes dès le mois de septembre. Le temps de travail de la responsable du service de médiation a également été augmenté.

Toujours en 2008, un collaborateur à la conservation a été engagé. Ce poste n'était pas prévu lors de l'établissement du budget. Il n'a pas été renouvelé en 2009.

En 2009, une assistante pour la recherche et le classement de la documentation a été engagée (12h par semaine).

En 2010, le réel des salaires est en-dessous du budget actualisé. Cela est dû au remboursement de l'assurance du salaire du directeur, absent pour maladie pendant 4,5 mois.

Salaires emplois de solidarité (EdS)

En 2010, le budget actualisé prévoyait d'engager 5 personnes dès le mois de janvier. Or, le recrutement a été plus difficile que prévu et les 5 postes ont été créés progressivement en 2010.

Fonctionnement général

En 2007, la différence entre budget actualisé et réel provient des travaux des salles d'exposition au 2e étage ainsi que de l'aménagement d'une salle de projection pour le public. Ces travaux ont été effectués grâce à un don de l'Office Fédéral de la Culture et à la Loterie Romande.

En 2008, la différence provient des frais de déplacement du personnel à Toulouse pour l'organisation du *Printemps de Septembre*. Toutefois, ceux-ci ont été remboursés au Mamco par l'organisateur.

En 2009, l'écart provient de l'aménagement des anciens bureaux du Fonds municipal d'art contemporain que la Ville a mis à la disposition du Mamco. Ces aménagements ont été financés grâce à une subvention de la Fondation pour l'art moderne et contemporain.

En 2010, le dépassement provient de l'aménagement de la salle de cours du 4e étage, financé grâce au soutien de la Fondation Wiisdorf.

Prestations en nature Ville de Genève (locaux)

La Ville réactualise chaque année le montant correspondant à la mise à disposition du bâtiment. Ainsi, la valeur est passée de 648'830 francs en 2007, à 652'900 en 2008, 666'280 en 2009, et 687'895 en 2010.

Activités spécifiques

Le budget attribué aux activités spécifiques reste constant depuis 2007 (entre 1'050'000 et 1'150'000) excepté en 2008 où les dépenses sont de 1'520'000 en raison de l'exposition Sylvie Fleury.

Acquisitions

Le budget des acquisitions est fixé à 100'000 francs. Toutes les autres acquisitions sont décidées uniquement si un financement privé est trouvé. Cela explique l'écart important et permanent entre le budget et le réel de cette ligne. Notons le montant important en 2007 de 1'351'191.

Publications

La somme attribuée aux publications a augmenté en 2008 avec l'engagement d'un conservateur en charge des publications.

Amortissements

Le matériel n'est pas amorti. Les dépenses sont passées dans les charges dans leur totalité.

PRODUITS

Aide ponctuelle à la production vidéo (Canton)

En 2010, le Service cantonal de la culture a demandé au Mamco de bien vouloir prendre en charge un budget de 40'000 francs pour demander à des artistes de produire 4 vidéos.

Subvention de la Ville de Genève

Dès 2010, la Ville de Genève a augmenté sa subvention de 30'900 francs correspondant à une indexation générale de 3,09% des subventions régulières décidée par le Conseil municipal.

Contribution supplémentaire de la Fondation Mamco pour le fonctionnement

Le réel est versé en fonction des dons privés reçus pour des besoins supplémentaires.

Contributions supplémentaires des acquisitions

Le montant varie en fonction des dons reçus par la Fondation Mamco.

Autres financements

Ce montant varie selon les financements autres que le Mamco demande.

Dons pour expositions

Les écarts sont dus à la difficulté de prévoir au budget les dons que la fondation recevra.

Etat de Genève emplois de Solidarité (EdS)

Il s'agit des 80% des salaires des employés EdS. L'écart entre le budget et le réel en 2010 provient de l'échelonnement des engagements.

Refacturation des charges

Cette ligne correspond soit à des frais administratifs (affranchissement, photocopies, etc.) qui sont facturés à l'Amamco, à la Famc ou à d'autres partenaires, soit à des frais liés à des expositions qui sont remboursés sur factures par des partenaires ou des sponsors. Par exemple, en 2008, la Fondamco a pu bénéficier de sponsoring pour la campagne de communication de l'exposition Sylvie Fleury. Depuis 2008, la Fondamco bénéficie également d'un financement pour les nocturnes et les guides volants.

Recettes propres du musée

Les recettes propres du musée sont passées de 117'971 en 2007 à 137'457 en 2010 avec un pic à 177'372 en 2009, année où le musée a bénéficié de l'affluence du public pour l'exposition de Sylvie Fleury.

2.3.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques et de la Fondation Mamco

La Fondamco est autonome quant à sa politique d'exposition et d'édition, dans le cadre des subventions allouées et des activités définies à l'annexe 1. Les collectivités publiques et la Fondation Mamco n'interviennent pas dans les choix artistiques du Mamco (programmation des expositions, mise en valeur des collections, projets culturels annexes, etc.) (art. 14).

Atteint

Les collectivités publiques et la Fondation Mamco suivent les activités de la Fondamco mais n'interviennent pas dans les décisions liées aux projets et à la programmation de la fondation.

L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du département de l'instruction publique, s'engage à verser à la Fondamco une aide financière selon la loi quadriennale de financement.

Atteint

La Ville de Genève et la Fondation Mamco s'engagent à verser à la Fondamco, par tranches annuelles, une enveloppe budgétaire pluriannuelle selon l'annexe 2 de la convention.

Cette enveloppe se monte au total à 12'000'000 F pour les quatre ans, soit 1'000'000 F par an de chacun des trois partenaires (art. 15).

Les montants mentionnés dans la convention ont été versés par les collectivités publiques et la Fondation Mamco.

En 2010 et 2011, suite à la décision du Conseil municipal d'indexer les subventions régulières de 3,09%, la Ville a versé à la Fondamco 1'030'900 F au lieu du million de francs mentionné dans la convention.

La Fondation Mamco a versé un montant supplémentaire pour les acquisitions s'élevant à 886'119 F pour les années 2008 à 2010. En 2007, la Fondation Mamco avait versé un montant supplémentaire de 1'255'200 F destiné aux acquisitions. La Fondation Mamco a également versé chaque année un montant supplémentaire pour le fonctionnement et les activités (294'000 F en 2007, 744'441 F en 2008, 267'993 F en 2009 et 157'000 F en 2010).

La Ville met gracieusement à disposition de la Fondamco les locaux occupés par le Mamco dans l'édifice D au 10, rue des Vieux-Grenadiers. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention séparée et constitue un prêt à usage au sens des articles 305 et suivants du Code des obligations. La valeur locative du bâtiment est estimée à 648'830 F par an (base 2007). Ce montant sera indexé chaque année (art. 16). Atteint

La Ville envoie chaque année un courrier à la Fondamco précisant la valeur locative des locaux, montant qui figure dans les comptes de la Ville et dans les comptes de la Fondamco.

L'utilisation des locaux par la Fondamco est régie par une convention de mise à disposition signée avec la Ville le 1^{er} juillet 2005 et par un avenant signé le 31 mars 2010.

Les contributions de la Ville, de l'Etat de Genève et de la Fondation Mamco sont versées en quatre fois, soit aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Chaque versement représente le quart de la tranche annuelle. Le dernier versement est effectué après réception et examen des comptes et rapport d'activités de l'année précédente (art. 17). Atteint

Les montants ont été versés à la Fondamco selon le calendrier prévu.

2.4. Réalisation des objectifs de la Fondamco

Les indicateurs et les valeurs-cibles figurant dans le tableau de bord (annexe 3 de la convention et annexe 1 du présent rapport) ainsi que les indicateurs qualitatifs selon l'annexe 4 de la convention sont commentés ci-dessous.

2.4.1. Développement d'une institution culturelle citoyenne fédératrice

Soutiens aux artistes locaux et régionaux

Durant les années 2008, 2009 et 2010, 17 artistes locaux et régionaux dont 12 artistes de Genève ont exposé au Mamco lors d'expositions temporaires monographiques. Notons également que des œuvres d'artistes locaux et régionaux ont été régulièrement montrées lors des différentes présentations de la collection.

Hors de ses murs, le Mamco a été actif au « Printemps de Septembre » de Toulouse, festival de création contemporaine, pour lequel Christian Bernard a été nommé directeur artistique pour les années 2008 et 2009. Sous le titre *Là où je vais, je suis déjà*, l'édition 2008, qui s'est tenue du 26 septembre au 19 octobre 2008, a présenté 23 expositions. L'édition 2009, programmée du 25 septembre au 18 octobre 2009, qui s'intitulait *Là où je suis n'existe pas*, a compté 35 expositions. Les expositions étaient présentées dans des musées et des lieux variés qui offraient un parcours dans la ville de Toulouse et sa région. Le rayonnement de ce festival est important, comme en témoigne la fréquentation estimée à plus de 150'000 visiteurs en trois semaines.

La programmation de Christian Bernard a fait une large place à la création helvétique : ce ne sont pas moins de 28 plasticiens suisses, dont une majorité d'artistes locaux et régionaux, qui ont ainsi eu l'occasion de présenter leurs œuvres dans des expositions monographiques.

Partenariats et collaborations

Commissions et jury :

- Commission consultative du Fcac.
- Commission consultative du Fmac.
- Commission du Fonds de décoration de Confignon.
- Commission consultative de la Head, Genève.
- Commission externe chargée de rédiger un avant-projet de loi cantonale sur le HES (C126) HES SO Genève).
- Commission Projet Jonction – Écoles d'art, Genève.
- Commission pour la réalisation d'œuvres artistiques pour le TCOB.
- Groupe Écoles-Musées du DIP, Service cantonal de la culture.
- Commission d'achat du Frac, Fonds régional d'art contemporain d'Ile-de-France, Paris.
- Commission d'achat du Frac, Fonds régional d'art contemporain Languedoc-Rousillon.
- Comité artistique au Conseil régional Rhône-Alpes.
- Jury du Prix Manor, Genève.
- Jury à la Head, Genève.
- Jury à l'École cantonale d'art du Valais (Sierre).
- Jury du Prix Gilles Dusein, Paris.
- Jury à l'Université Paris IV Sorbonne, Soutenance de Thèse, Service des études doctorales.
- Jury à l'École du Louvres, Soutenance de Master en histoire de l'art.

Associations :

- Genève art contemporain.
- Quartier des Bains.

Universités et écoles d'art :

- Collaboration pour des cycles de lectures, les Voix Off, avec l'atelier d'écriture de la Head et l'association Roaratorio.
- Cours destinés aux étudiants en histoire de l'art de l'Université de Genève (enseignement régulier commencé en 2007).
- Organisation avec l'Université et la Head de trois journées d'étude sur les Arts incohérents.
- Universités de Genève et Lausanne, interventions dans le cadre de la Formation en gestion culturelle.
- Cours destinés aux étudiants en « Information Communication avec spécialité dans la Médiation culturelle et Arts visuels » de l'Université d'Annecy.
- Interventions dans le cadre de la formation des étudiants de l'Institut Universitaire Technologique d'Annecy-le-Vieux.
- Collaboration avec la Head et les éditions Al Dante pour une table ronde à l'occasion de la parution du livre de Simone Forti.
- Participation au colloque du Musée d'Orsay sur Le XIXe siècle des surréalistes.

Collaborations et partenariats avec d'autres institutions :

- Théâtre du Grütli, dans le cadre de TRANS.
- Manifestation d'art contemporain, Genève – Mac09.
- Accueil du Groupe du Vent pour 2 jours de performance.
- ICOM, journée sur la médiation culturelle organisée dans le cadre de la formation continue des professionnels suisses des musées.
- Journée Internationale des Musées, annuelle.
- Musée de l'Ariana, consultation pour la mise en place de son service de médiation.
- Service des musées du Valais, section éducation et médiation culturelle des musées cantonaux du Valais.
- Architeria, Genève, rencontres mensuelles avec des jeunes gens qui se destinent à entrer dans des écoles d'art.
- Centre de la photographie, Genève dans le cadre de la manifestation des 50 JPG.
- Fondation Baur, Musée des arts d'Extrême-Orient. Dans le cadre de l'exposition *Le Principe monochrome*, rencontre des œuvres contemporaines occidentales tirées notamment des collections du Mamco avec des céramiques et laques chinoises monochromes des époques Song (960-1279), Yuan (1271-1368) et Qing (1644-1911).

Autres collaborations :

- Conseil de Fondation de l'Institut suisse de Rome.
- Direction artistique des opérations de commande publique sur le Tramway des Maréchaux Est (2008-2012), Paris.
- Commissariat du Pavillon français à la 53e Biennale de Venise, Le grand soir, Claude Lévêque (2009).

Communication

Le site internet du musée (www.mamco.ch) s'est considérablement enrichi durant les années 2008 à 2010. De nombreuses pages ont été ajoutées trois fois l'an lors des nouvelles expositions. Plusieurs rubriques ont été créées suite au projet IDI (Interactivité Descriptive Intégrée/Integrate Descriptive Interactivity), une expérimentation conduite au Mamco dans le cadre d'un contrat de recherche de la Head, portant sur de nouvelles méthodes de description et de consultation des œuvres, des accrochages, des collections.

Les campagnes d'information sont organisées trois fois par année lors de l'ouverture des nouvelles expositions : envois des cartons d'invitation, mise en place de trapèzes et ponctuellement d'affichage, notamment sur les colonnes Morris de la Ville de Genève.

L'information est diffusée également par les annonces dans les quotidiens et magazines en Suisse et à l'étranger ainsi que par les lettres e-mail d'information au public inscrit et aux journalistes. Une lettre spécifique est envoyée régulièrement aux enseignants par le Bureau des transmissions.

Pour la première fois, en 2008, le Mamco a imaginé et diffusé un spot promotionnel dans plusieurs salles de cinéma à Genève et Carouge.

Formation du personnel accueilli

L'équipe du personnel d'accueil et de surveillance est constitué la semaine par des personnes placées par l'Office cantonal de l'emploi et par l'Hospice général. Depuis le mois de septembre 2010, cette équipe s'est renforcée de cinq personnes engagées sous le régime des emplois de solidarité (Eds). Durant les week-ends et les soirées, ce sont des étudiants qui accueillent les visiteurs. Lors de chaque période d'ouverture des expositions, l'ensemble de ce personnel est formé par les conservateurs et le bureau des transmissions aux particularités de surveillance des nouvelles expositions et sur le contenu des expositions.

Les différents services du musée – conservation, édition, presse, bureau des transmissions et régie technique – accueillent, encadrent et forment des stagiaires. Les stages durent en général entre trois et six mois. Les stagiaires viennent de Genève, de Suisse et de l'étranger. Le nombre de stagiaires accueillis a pu sensiblement augmenter depuis que les bureaux du musée ont gagné en surface au début de l'année 2009.

Aménagements et équipements

Les surfaces des dépôts du musée n'ont pas augmentés, les coûts de location représentant une charge importante du budget de fonctionnement. L'attention est portée sur la meilleure qualité des emballages et du stockage.

Durant les années 2008 à 2010, une partie des salles d'exposition a pu être transformée, en particulier le système d'éclairage au 2^e étage, et la cage d'escalier repeinte, grâce à un soutien financier privé.

2.4.2. Développement d'un musée créatif

En 2008, 7 expositions monographiques de type « créations actuelles » ont été organisées : Henri Barande, Antoine Bernhart, Sylvie Fleury, Marine Hugonnier, Frédéric Moser et Philippe Schwinger, Christian Marclay, Philippe Ramette. Parmi ces expositions, celles d'Henri Barande et d'Antoine Bernhart, deux figures franchement en marge des institutions et du marché. Avec cette double invitation, le musée répond à l'un de ses principes fondateurs : porter l'accent sur les artistes et les formes d'art situés à l'écart des courants dominants.

En 2009, 21 expositions monographiques de type « créations actuelles » ont été organisées : Pierre-Olivier Arnaud, Marc Bauer, Thomas Bayrle, Cathryn Boch, Eric Bulatov, Denis Castellás, Nina Childress, Stéphane Dafflon, Daan van Golden, Alain Huck, Alan Humeroze, Deimantas Narkevicius (en trois périodes), Patrick Neu, Maria Nordman, Présence Panchounette, Alain Séchas, Marion Tampon-Lajariette, Pierre Vadi, Ian Wilson,

ainsi qu'une exposition collective issue d'une collection particulière genevoise et une exposition historique *l'Ca, Images d'images de l'art (dit) conceptuel*.

En 2010, 15 expositions monographiques de type « créations actuelles » ont été organisées : Victor Burgin, Maud Faessler, Michel Grillet, Philippe Gronon, Marcia Hafif, Information Fiction Publicité (IFP), Pierre Leguillon, Bujar Marika, Gérald Minkoff, Pierre Moignard, Amy O'Neill, Fabien Piccand, Didier Rittener, Daniel Roth, Yvan Salomone ainsi qu'une exposition *En miroir* de Pascal Pinaud et Allen Ruppertsberg. Le programme a également compris une rétrospective, celle de Franz-Erhard Walther.

Chaque exposition temporaire est accompagnée d'un texte sur l'artiste mis à disposition du public à l'entrée de(s) salle(s) de l'exposition. Ces textes sont également mis en ligne sur le site du musée. À la fin des expositions, les textes restent à disposition des visiteurs du site dans le « dictionnaire » des artistes présentés au musée.

Le projet d'éditer un DVD Rom a été abandonné au profit du site internet. En effet, le projet IDI (Interactivité Descriptive Intégrée / Integrate Descriptive Interactivity), mené en partenariat avec la Head, a trouvé une conclusion plus dynamique en s'intégrant au site internet, permettant d'en exploiter les qualités interactives et de l'ouvrir à des développements futurs.

La revue du musée, depuis longtemps projetée, a pu voir le jour grâce à l'engagement d'une personne en charge des publications. Dans la ligne graphique des livres du Mamco, les numéros un et deux de *Retour d'y voir* ont paru en 2008 (280 pages, 2 reproductions en noir et blanc). Les numéros trois et quatre ont paru en 2010 (416 pages, 29 reproductions en couleur).

2.4.3. Développement d'une collection patrimoniale et d'une production éditoriale durable

La collection

L'enrichissement de la collection a largement dépassé les prévisions les plus optimistes. Les budgets annuels n'ont guère permis d'aller au-delà d'un montant 70'000 F. Grâce aux généreux apports privés, notamment de la Fondation Mamco, ces montants ont été largement augmentés : 1'255'200 F en 2007, 184'440 F en 2008, 554'000 F en 2009, 147'679 F en 2010. Cet exercice montre qu'il n'est pas pertinent d'indiquer sur le tableau de bord le nombre d'œuvres acquises (par achat et dons), ce dernier ne mesurant pas le degré de valeur de l'enrichissement de la collection.

Les prêts d'œuvres à d'autres institutions varient selon les années mais demeurent quantitativement importants. Quelques œuvres majeures de la collection du Mamco sont très sollicitées (Robert Filliou, Abel Abdessemed, Martin Kippenberger). Elles nécessitent aujourd'hui d'augmenter les précautions en accordant les prêts.

Les éditions

Avant 2008, plusieurs livres étaient en travail et en attente de pouvoir être édités, faute de ressources humaines. Le Mamco a pu dès 2008 reprendre ses publications. Outre la revue du musée (voir plus haut), 5 ouvrages ont pu voir le jour en 2008, 3 en 2009 et 5 en 2010. D'autre part, le musée a collaboré avec d'autres institutions pour des coéditions de 3 livres en 2008, 1 en 2009 et 2 en 2010.

2.4.4. Développement d'outils didactiques et pédagogiques facilitant l'accès du plus grand nombre à l'art contemporain.

Les activités pédagogiques destinées au public se sont largement développées durant les années 2008 à 2010. Elles se sont développées en nombre et en variété d'approches et de formes de médiation à l'intérieur du musée et également à l'extérieur du musée. On peut citer :

- Les commentaires accompagnant les expositions (commentaires par les conservateurs du musée et en dialogue avec les artistes à chaque fois que cela est possible).
- Les cours proposés par l'Association des amis du Mamco (Amamco). Trois cycles de cours sont proposés par année, des cours d'introduction à l'art contemporain et des cours plus spécifiques sur des artistes, des thèmes ou des courants de l'art contemporain.
- Les journées de formation continue pour les enseignants du primaire du DIP.
- Les journées de formation continue pour les enseignants du primaire du DIP autour du patrimoine industriel.
- Les Arts et l'enfant : en collaboration avec le DIP, le Mamco accueille un nouvel atelier pour les classes du primaire : des visites de sensibilisation à l'art, suivies d'un atelier de rythmique dispensé dans une salle de gymnastique du quartier pour expérimenter des observations faites au musée.
- Les interventions au Centre d'études et de formation continue pour les travailleurs sociaux.
- Les interventions à la Haute école pédagogique du Canton de Vaud.
- Les interventions à l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire.
- Université du troisième âge : visites commentées, travaux de réflexion, prise de parole autour d'une œuvre.
- Attraction, Genève : faire découvrir les expositions à des personnes en recherche d'emploi qui souhaitent approcher activement l'art d'aujourd'hui.
- Collège Saint-Louis (Corsier) : initiation à l'art contemporain, visite d'une exposition et rencontre avec l'artiste.
- Institut Florimont, Petit Lancy : initiation à l'art contemporain destinée à 5 classes en suivant deux cycles d'expositions successifs.
- Formation de l'animatrice de la Crèche SPE Champel EV Bertrand.
- Maison de Quartier de la Jonction et Bibliothèque de la Jonction. Les enfants sont invités à découvrir l'art dans deux institutions du quartier : la Bibliothèque de la Jonction et le Mamco.
- Le Grain des mots : ateliers d'écriture dans les salles du Musée, face aux œuvres contemporaines, afin de coucher sur le papier observations et récits personnels.
- École cantonale d'art du Valais, Sierre : dans le cadre du « module dessin », le Bdt invite les étudiants à réfléchir au fonctionnement d'une institution muséale d'art contemporain, à ses contenus et à découvrir le renouvellement de son accrochage en cours d'année.
- Écoles primaires du quartier des Pâquis : les enseignantes de dessin du quartier des Pâquis emmènent leurs élèves au Mamco pour s'inspirer des œuvres qui jouent avec le temps et questionnent l'idée de la durée et elles développent des ateliers autour de cette thématique.
- Passeport-vacances. Dans le cadre du Passeport Vacances organisé par l'État de Genève, le Mamco a proposé ces trois années un atelier destiné aux enfants et adolescents.
- Un fanzine pour le jeune (et le moins jeune) public réalisé par un dessinateur genevois. S'appuyant sur un choix d'œuvres des collections permanentes du Musée, il propose un parcours sur les quatre étages du Mamco d'une manière ludique abordable pour les jeunes et les familles. Le premier fanzine (*Charles et Louis s'introduisent illégalement au Mamco* par Ibn al Rabin), édité en 2008 et réédité en 2009, a été tiré à 7'250 exemplaires. Un deuxième fanzine est sorti en 2010 (*Wewco* par Alex Baladi). Il a été tiré à 3'500 exemplaires.

4. Conclusion et perspectives

Au terme de l'évaluation, l'Etat de Genève, la Ville de Genève, la Fondation Mamco et la Fondamco constatent avec satisfaction que les objectifs annoncés dans la convention de subventionnement 2008-2011 ont été largement atteints. Ces objectifs se sont révélés pertinents et la qualité des relations entre les partenaires publics et privés a permis au Mamco d'effectuer un travail qui favorise le développement continu de l'institution muséale.

Les apports financiers de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et de la Fondation Mamco, les apports en nature de la Ville de Genève, ainsi que la participation active des représentantes et représentants des subventionneurs au sein de la Fondamco rendent possibles les activités du musée. Ce soutien est d'autant plus précieux qu'il renforce la confiance de tous les partenaires du musée.

Les subventionneurs souhaitent relever la qualité du travail réalisé par la Fondamco ainsi que son souci constant du public. Le Mamco est un musée ouvert vers le grand public, tout en conservant son exigence scientifique et culturelle. La ligne éditoriale du musée a été développée ces quatre dernières années. Par ailleurs, les nombreux dons et acquisitions, qui sont réalisés grâce à un effort important des privés, sont autant de signes de la confiance que les collectionneurs ont en l'institution.

Afin de poursuivre leur partenariat qu'ils estiment fructueux, l'Etat de Genève, la Ville de Genève et la Fondation Mamco souhaitent conclure une troisième convention de subventionnement avec la Fondamco, qui couvrira les années 2012 à 2015.

Annexe 1 : Tableau de bord

			Valeurs cibles	2007	2008	2009	2010
Personnel (en nombre de postes)							
fixe			18	17,2	18.2	18.2	23,2
stagiaires			10	8	8	6	10
OCE				6,56	7.4	2.72	3.28
RMCAS				2,89	1.8	4.9	2.46
personnel temporaire - surveillance (en équivalent plein temps)				4,1	4.47	4.8	4.21
montage des expositions (en équivalent plein temps)				2,75	3.35	3.42	2.84
guides-volants, guides conférenciers				0,66	0.8	1.33	1.46
Indicateurs d'activités							
Expositions temporaires	rétrospectives	}	20/an	15	7	22	1
	créations actuelles						16
	expositions historiques						1
Expositions hors Mamco			1/an	-	1 (23)	2 (36)	0
Soutiens et partenariats							
artistes locaux-régionaux				5	5	6	6
collaborations				20	22	25	26
Communication et promotion							
site web, nouvelles pages			10 / an	65	40	75	79
site web, nombres de visiteurs			150'000 / an	226'889	223'270	273'291	269'989
cartons d'invitation			40'000 / an	48'000	55'000	63'000	63'000
campagnes de trapèzes			3 x 10 trapèzes / an	3 x 15 trapèzes	3 x 15 trapèzes	2x13/1x14 trapèzes	2x6/1x7 trapèzes
annonces publicitaires			50 / an	79	87	87	102
campagnes d'affichage			0 3 x 700 affiches A3	900 affiches A3	900 affiches A3	950 affiches A3	950 affiches A3
lettres email presse	<i>nb. lettres / nb. abonnés</i>		1'000 abonnés	-	28 / 842	27 / 918	31 / 820
lettres email d'information au public	<i>nb. lettres / nb. abonnés</i>		4'000 abonnés	20 / 3'126 pers.	21 / 4'881	31 / 5'889	22 / 6'462
lettres email BDT	<i>nb. d'abonnés</i>			360	714	1'318	1'698
Publications et éditions							
éditions Mamco			3/an	-	5	3	5
coéditions			3/an	4	3	1	2
nombre de publications disponibles à l'accueil			1'000	946	1008	957	965

Valeurs cibles		2007	2008	2009	2010	
Autres activités au Mamco						
l'art et les enfants (DIP)	<i>nb. enfants / an</i>	800/an	877	791	977	1'121
cours	<i>nb. heures / personnes</i>	130/1'200/an	93h / 1'164 pers.	80H/1'221 pers.	54h/972 pers.	78h/1'657 pers.
commentaires, conférences, lectures,	<i>nb. personnes</i>	1'000/an	2'668 pers.	2'185	1'629	2'870
visites commentées	<i>nb. personnes</i>	2800/an	3'913	2'499	5'030	5'002
voyages (Amamco)	<i>nb. personnes</i>	150/an	84	54	49	58
conférences à l'extérieur du Mamco		8/an	19	5	3	5
Evolution de la collection						
dons			46 œuvres	12	20	40
acquisitions (achats)			20 œuvres	21	9	15
prêt d'œuvres à d'autres musées			16 œuvres	25	19	31
Fréquentation						
Entrées plein tarif			5'149	7'640.00	7'092	5'347
Entrées à tarif réduit :						
	tarif artistes, enseignants, familles		855	1'317.00	917	659
	tarif groupe		616	899.00	705	442
	tarif AVS		653	753.00	956	648
	tarif étudiants		862	1'087.00	950	971
	tarif 20 ans		46	137.00	1	0
	tarif actions spéciales		696	1'024.00	1'035	1'071
Entrées gratuites individuelles			20'472	19'186.00	18'473	17'140
Entrées gratuites de groupes (scolaires, activités, etc.)			11'069	11'184.00	11'335	11'469
<i>Total de fréquentation</i>		35'000/an	40'418	43'227.00	41'464	37'747

Indicateurs dans le cadre du développement durable

Dans les bureaux, de la documentation sur l'écologie au bureau est affichée et des bacs de recyclage pour le papier sont à disposition.

Le papier acheté est écologique.

Un recyclage général est organisé : carton, verre, piles, etc.

	Valeurs cibles	2007	2008	2009	2010
Finances					
Charges de personnel		1'889'650	2'145'947	2'234'809	2'246'976
Charges de fonctionnement général		1'336'115	1'169'552	1'243'078	1'184'933
Charges d'activités spécifiques		1'153'609	1'527'894	1'064'563	1'064'097
Acquisitions		1'351'191	239'127	719'307	219'319
<i>Total des charges</i>		<i>5'730'565</i>	<i>5'082'520</i>	<i>5'261'757</i>	<i>4'715'325</i>
Subvention Ville de Genève		1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'030'900
Subvention en nature Ville de Genève		651'337	694'793	671'745	695'050
Subvention Canton de Genève		1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Aide ponctuelle du Canton à la production vidéo					40'000
Autres apports publics (EdS)					98'358
Contributions de la Fondation Mamco		1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Contribution suppl. Fondation Mamco fonctionnement, activités		294'000	744'441	267'993	157'000
Contribution suppl. Fondation Mamco acquisitions		1'255'200	184'440	554'000	147'679
Recettes musée y c. billetterie		117'971	149'651	177'372	137'457
Dons encaissés		235'712	34'000	362'005	153'224
Produits divers (refacturation, intérêts bancaires, etc.)		177'368	272'174	228'333	255'872
<i>Total des produits</i>		<i>5'731'588</i>	<i>5'079'499</i>	<i>5'261'448</i>	<i>4'715'540</i>
Résultat		1'023	-3'021	-309	215
Fonds propres		4'309	1'289	980	1'195
Ratios					
(Recettes musée + dons encaissés + produits divers) / total des produits		9.27%	8.97%	14.59%	11.59%
(Subvention Ville y c. subv. en nature + Canton) / total des produits		46.26%	53.05%	50.78%	60.74%
Contributions Fondation Mamco / total des produits		44.48%	37.97%	34.63%	27.67%
Charges de personnel / total des charges		32.97%	42.22%	42.47%	47.65%
Charges de fonctionnement / total des charges		23.32%	23.01%	23.62%	25.13%
Charges d'activités spécifiques / total des charges		20.13%	30.06%	20.23%	22.57%
Acquisitions / total des charges		23.58%	4.71%	13.67%	4.65%

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

	←	2007		→	←	2008		→	←	2009		→
	Projet budget	Budget 2007	réalisé	Projet budget	Budget 2008	réalisé	Projet budget	Budget 2009	réalisé	Projet budget	Budget 2009	réalisé
	2007	actualisé	2007	2008	actualisé	2008	2009	actualisé	2009	2009	actualisé	2009
Charges												
Salaires administration, conservation et médiation **	1'275'200	1'318'880	1'314'570	1'360'445	1'434'129	1'515'578	1'372'245	1'481'090	1'565'529			
Salaires accueil et maintenance **	521'100	518'945	575'080	521'300	570'431	630'369	526'515	635'190	669'280			
Salaires Emplois de Solidarité (EdS)												
Fonctionnement général	424'000	564'425	687'285	499'750	496'045	509'475	500'000	538'255	576'065			
Prestations en nature Ville de Genève (locaux) *	648'830	648'830	648'830	648'830	652'900	652'900	648'830	666'280	666'280			
Prestations en nature Ville de Genève (matériel)	5'000	4'000	2'507	4'000	4'000	7'266	4'000	4'000	5'465			
Activités spécifiques	1'055'200	1'061'820	1'151'102	1'050'000	1'071'970	1'520'628	1'050'000	1'105'275	1'059'098			
Acquisitions	50'000	158'000	1'351'191	100'000	130'000	239'127	100'000	465'000	719'307			
Charges extraordinaires exercices antérieurs						7'176			733			
Amortissements	12'500											
Total des charges	3'991'830	4'274'900	5'730'565	4'184'325	4'359'475	5'082'519	4'201'590	4'895'090	5'261'757			
Produits												
Subvention de l'Etat	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000			
Aide ponctuelle à la production vidéo (Canton)												
Subvention de la Ville	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000			
Prestations en nature Ville de Genève (locaux) *	648'830	648'830	648'830	648'830	652'900	652'900	648'830	666'280	666'280			
Prestations en nature Ville de Genève (matériel, affiches etc.)	5'000	4'000	2'507	4'000	4'000	7'266	4'000	4'000	5'465			
Contribution de la Fondation Mamco	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000			
Contribution suppl. de la Fondation Mamco (fonctionnement)	200'000	120'000	294'000	175'495	316'575	744'441	190'760	418'144	267'993			
Contribution suppl. de la Fondation Mamco (acquisitions)		80'000	1'255'200	100'000	80'000	184'440	100'000	415'000	554'000			
Autres financements	50'000	182'370	235'712	60'000	60'000	34'000	60'000	70'666	196'698			
Dons encaissés pour acquisitions									165'307			
Etat de Genève - Emplois de Solidarité (EdS)												
Refacturation de charges	10'000	146'100	175'265	106'000	146'000	306'425	106'000	211'000	223'757			
Recettes propres du musée	78'000	93'600	117'971	90'000	100'000	149'651	92'000	110'000	177'372			
Produits extraordinaires exercices antérieurs									1'595			
Intérêts bancaires et gain de change			2'103			376			2'981			
Total des produits	3'991'830	4'274'900	5'731'588	4'184'325	4'359'475	5'079'499	4'201'590	4'895'090	5'261'448			
Résultat net (-déficit)	0	0	1'023	0	0	-3'020	0	0	-309			

* ce montant sera indexé chaque année par la Ville de Genève.

** Les salaires sont indexés annuellement de 1% . (excepté le salaire du directeur)

	←	2010	→	←	2011	→
	Projet budget 2010	Budget 2010 actualisé	réalisé 2010	Projet budget 2011	Budget 2011 actualisé	projection 2011
Charges						
Salaires administration, conservation et médiation **	1'384'165	1'549'311	1'501'959	1'396'200	1'565'800	1'616'152
Salaires accueil et maintenance **	531'780	618'189	623'580	537'100	604'700	609'608
Salaires Emplois de Solidarité (EdS)		216'000	121'437		232'200	232'200
Fonctionnement général	500'000	478'150	495'115	500'000	507'180	506'961
Prestations en nature Ville de Genève (locaux) *	648'830	687'895	687'895	648'830	687'895	687'895
Prestations en nature Ville de Genève (matériel)	4'000	4'500	7'155	4'000	4'500	4'500
Activités spécifiques	1'050'000	973'500	1'056'942	1'050'000	1'371'800	1'194'274
Acquisitions	100'000	70'000	219'319	100'000	70'000	161'975
Charges extraordinaires exercices antérieurs			1'923			
Amortissements						
Total des charges	4'218'775	4'597'545	4'715'325	4'236'130	5'044'075	5'013'565
Produits						
Subvention de l'Etat	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Aide ponctuelle à la production vidéo (Canton)			40'000			
Subvention de la Ville	1'000'000	1'030'900	1'030'900	1'000'000	1'030'900	1'030'900
Prestations en nature Ville de Genève (locaux) *	648'830	687'895	687'895	648'830	687'895	687'895
Prestations en nature Ville de Genève (matériel, affiches etc.)	4'000	4'500	7'155	4'000	4'500	4'500
Contribution de la Fondation Mamco	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Contribution suppl. de la Fondation Mamco (fonctionnement)	206'945	130'000	157'000	223'300	220'000	300'000
Contribution suppl. de la Fondation Mamco (acquisitions)	100'000		147'679	100'000	20'000	143'600
Autres financements	60'000	10'000	141'031	60'000	124'980	162'360
Dons encaissés pour acquisitions			12'193			
Etat de Genève - Emplois de Solidarité (EdS)		172'800	98'358		185'760	189'000
Refacturation de charges	106'000	268'000	255'111	106'000	220'000	220'001
Recettes propres du musée	93'000	150'000	137'457	94'000	150'000	127'775
Produits extraordinaires exercices antérieurs			101			
Intérêts bancaires et gain de change			660			
Total des produits	4'218'775	4'454'095	4'715'540	4'236'130	4'644'035	4'866'031
Résultat net (-déficit)	0	-143'450	215	0	-400'040	-147'534